

AVANT PROPOS

Le projet se situe dans la commune de VILLEGLY (111600) département de l'Aude et la région Languedoc Roussion, au lieu-dit La Verdure. Le projet se situe sur 4 parcelles cadastrés BP 2, BP 3, BO 6 & BO 20. L'ensemble des parcelles est la propriété de la commune de Villegly.

Le projet consiste en la construction d'un champ solaire équipé avec des panneaux photovoltaïques. Ce champ solaire sera composé de panneaux photovoltaïques de type silicium d'une puissance totale estimée à environ 5 MWc. La production électrique de l'installation sera continuellement injectée dans sa totalité sur le réseau public électrique.

Le projet (espace clôturé) séparé en deux zone s'étend sur une emprise d'environ 5 ha sur des terres non cultivables, arides et rocailleuses positionnées sur le pan sud d'un relief en contre haut de Villegly.

Cette centrale photovoltaïque se constitue de:

- 272 structures supports des panneaux photovoltaïques monocristallin d'aspect bleuté
- 1 Bâtiment technique préfabriqué faisant office de poste de livraison
- 3 Bâtiments techniques faisant office de poste de transformation/onduleur
- 1 clôture périphérique existante par zone
- 1 chemin d'accès interne principal existant par zone

Ce projet, soumis à différentes contraintes et autorisations, présentera en conséquence les documents suivants:

- **Une demande de permis de construire** (au titre de l'article R.421-1 du Code de l'Urbanisme) pour les locaux techniques (3 bâtiments) connexes au champs photovoltaïque, réalisée par Emilien PERROTON, architecte DEHMONP.
- **Une étude d'impact environnementale** (au titre de l'article R.122-3 du Code de l'Environnement). Etude réalisée par le bureau d'étude SOE;

